Envoyé en préfecture le 26/02/2024
Reçu en préfecture le 26/02/2024
Publié le 26/02/2024
ID : 013-211300413-20240221-DEL240226_2-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'AIX-EN-PROVENCE

GARDANNE

COMMUNE DE.GARDANNE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 FEVRIER 2024,

MEMBRES EN EXERCICE : **35**

MEMBRES PRESENTS : 33

MEMBRES REPRESENTES : 2

DATE DE LA CONVOCATION : **15 février 2024**

DELIBERATION **2024-02**

OBJET

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE BIVER AVENUE HENRI BARBUSSE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un février à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de GARDANNE s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Hervé GRANIER, Maire,

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Antonio MUJICA, Sandrine ZUNINO, Alain GIUSTI, Arnaud MAZILLE, Fouzia BOUKERCHE, Valérie SANNA, Jean-François GARCIA, Noura ARAB, Magali SCELLES, Adjoints.

Danielle CHABAUD, Gérard GIORDANO, Kuider DIF, Michel MARASTONI, Corinne D'ONORIO DI MEO, Claude DUPIN, Valérie FERRARINI, Kamel BELARBI, Sophie CUCCHI-GILAS, Vincent BOUTEILLE, Sylvia POLLET, Claire CAMPODONICO, Claude JORDA, Samia GAMECHE, Johanne GUIDINI-SOUCHE, Paméla PONSART, Jimmy BESSAIH, Jean-Marc LA PIANA, Marie-Christine RICHARD, Patricia SPREA, Laurent DESHAIES, Bruno PRIOURET, Kafia BENSADI, Conseillers municipaux.

Etaient représentés par procuration :

Pascal NALIN par Antonio MUJICA
Guy PORCEDO par Jean-Marc LA PIANA

Secrétaire de Séance :

Vincent BOUTEILLE, Conseiller municipal

Envoyé en préfecture le 26/02/2024
Reçu en préfecture le 26/02/2024
Publié le 26/02/2024
ID : 013-211300413-20240221-DEL240226_2-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dispositif de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) de l'Etat, reconduit pour 2024,

Vu le dispositif « Provence verte » du Conseil Départemental des Bouches du Rhône,

La commune de Gardanne a obtenu le label Climat-Air-Energie en novembre 2021, reconnaissance valable pour une période de 4 ans et délivrée par l'ADEME dans le cadre du programme Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE). Ce label récompense les communes engagées dans des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. La commune détient actuellement deux étoiles sur les cinq possibles.

De plus, à travers la signature du Pacte pour la transition écologique et industrielle du territoire Gardanne-Meyreuil, la commune de Gardanne et un ensemble de partenaires institutionnels sont en mouvement vers la transition énergétique.

C'est dans ce contexte, et dans son Plan de Déplacement d'Établissement Scolaire (PDES), que la ville programme des travaux d'aménagement et de développement durable de ses espaces et équipements publics, et notamment, ici, la réhabilitation globale et la sécurisation de la place de Biver, avenue Henri Barbusse.

Le projet va au-delà d'une simple réfection des revêtements bitumeux existants. Il vise à créer une véritable place publique, un authentique « coeur de village » multifonctionnel, propice à la convivialité, aux festivités, et à l'attractivité de Biver.

L'aménagement a été entièrement repensé en préservant les éléments immuables tels que les platanes, l'accent est mis sur la végétalisation, la place du piéton, et la désimperméabilisation du sol.

Le montant global de l'opération s'élève à 525 834 € HT,

Ouï l'exposé des motifs rapporté,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE

Article 1 :

De solliciter des subventions auprès de partenaires institutionnels, selon le plan de financement présenté dans le tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 26/02/2024
Reçu en préfecture le 26/02/2024
Publié le 26/02/2024
ID : 013-211300413-20240221-DEL240226_2-DE

Financeur	Dispositif	Montant HT	Montant TTC	%
ETAT	DSIL 2024	300 000 €	360 000 €	57%
CD13	Provence verte	66 467 €	79 760 €	13%
Agence de l'eau		54 200 €	65 040 €	10%
Ville de Gardanne	Autofinancement	105 167 €	126 200 €	20%
	Total	525 834 €	631 000 €	100%

Adopté à l'**UNANIMITE** des suffrages exprimés

Le Maire

MAIRIE DE GARDANNE (Bouches-du-Rhône)

Hervé GRANIER

Affiché le : 26 FEV. 2024